

Séance du 6 avril 2017

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal, régulièrement convoqué le 31 mars 2017, s'est réuni au lieu habituel de ses séances et a délibéré sur la question suivante dont le compte-rendu a été affiché à la porte principale de la mairie.

-oOo-

PRESENTS : M. Etchegaray, maire-président, Mme Durruty, M. Millet-Barbé, Mme Bisauta, M. Soroste, Mme Lauqué, MM. Neys, Ugalde, Lacassagne, Mmes Duhart, Castel, Martin-Dolhagaray, M. Aguerre, Adjoint ; M. Esmieu, Mme Langlois, MM. Salducci, Pocq, Arcouet, Lalanne, Mmes Brau-Boirie, Meyzenc, MM. Escapil-Inchauspé, Laiguillon, Mmes Belbaraka, Destin, Bensoussan, MM. Boutonnet, Daubisse, Mmes Aragon, Capdevielle, Herrera Landa, MM. Duzert, Etcheto, Bergé, Pallas, Artiaga, Iriart, Mme Wagner, conseillers municipaux.

ONT DONNE POUVOIR : Mme Juzan à Mme Duhart, M. Salanne à Mme Durruty, Mme Taieb à Mme Castel, Mme Candillier à M. Arcouet, Mme Picard-Felices à Mme Herrera Landa.

SECRETAIRE : Mme Belbaraka.

Mme Castel présente le rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

OBJET : CULTURE ET PATRIMOINE – Musée Bonnat-Helleu – Renouvellement de la convention d'objectifs avec l'association « Société des Amis du Musée Bonnat-Helleu ».

Constituée en novembre 2011 par un groupe d'amateurs d'art, l'association « Société des Amis du Musée Bonnat-Helleu » (SAMBH), dont le siège social est situé au musée Bonnat-Helleu, a pour objectif de favoriser l'enrichissement des collections de ce dernier et de contribuer au rayonnement du musée auprès du public français et étranger.

L'association s'engage, à son initiative et sous sa responsabilité, à réaliser les actions conformes à son objet et à mettre en œuvre à cette fin tous les moyens nécessaires à leur bonne exécution, tout en poursuivant les objectifs qu'elle s'est assignée :

- mettre en place un programme ayant pour objet de participer activement au rayonnement artistique du musée auprès du plus large public possible ainsi qu'au développement de son action culturelle ;

- favoriser l'enrichissement des collections du musée ;
- mettre en œuvre des projets d'acquisition d'objets et d'œuvres propres à enrichir les collections du musée, en provoquer l'acquisition ou en recevoir le don ;
- contribuer à la restauration d'œuvres d'art ;
- aider à la réalisation de publications intéressant le musée, qu'elles soient traditionnelles ou faisant appel aux nouvelles technologies de l'information ;
- d'une manière générale, favoriser toute action liée à l'enrichissement et au rayonnement du musée ainsi qu'à la connaissance de ses collections par le public ;
- valoriser la collaboration avec la Ville sur tous les documents informatifs et supports promotionnels présentant son activité, édités ou diffusés à l'occasion d'une manifestation organisée par elle.

Pour accompagner cette initiative, la Ville a précisé, par convention, les conditions dans lesquelles elle entend apporter son appui aux actions menées par l'association.

Il est demandé au conseil municipal de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à signer la convention d'objectifs avec l'association « Société des Amis du Musée Bonnat-Helleu », sur la base du projet ci-annexé.

Adopté à l'unanimité.

Ont signé au registre les membres présents.

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ
CONFORME AU REGISTRE
Par délégation du Maire,
Dominique Foulon
Directeur général adjoint